

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

<b>Date de convocation :</b> 27/03/2024	L'an deux mille vingt-quatre, le quatre avril, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. André PHILIPOT, Maire.
<b>Date d'affichage :</b> 27/03/2024	
<b>Nbre de conseillers :</b>	
<b>En exercice : 14</b>	
<b>Présents : 10</b>	
<b>Votants : 14</b>	Étaient présents Mme Colette PENDRIGH, Mr Patrick DEMARQUET, Mme Stéphanie GARNIER, Mr Christian LAN, Mme Madeleine BARBELETTE, Mr Didier PETITPAS, Mme Laëtitia SALIOT, Mr Michel LÉBOUC, Monsieur Nicolas MARTINAIS.

**Absents excusés :**

Mr Boris BOYAVAL donne pouvoir à Mr Christian LAN

Mr Bertrand MONTEBAULT donne pouvoir Mme Colette PENDRIGH

Mr Anthony PRUNIER donne pouvoir à Mr Nicolas MARTINAIS

Mme Sylvie COUPE donne pouvoir à Mr Patrick DEMARQUET

**N°51 - 2024**

**Validation du devis pour l'entretien annuel de la chaudière du Pôle Enfance**

Monsieur le Maire présente le devis à l'entreprise DELALONDE pour l'entretien annuel de la chaudière gaz du Pôle Enfance

L'entreprise DELALONDE propose un devis pour un montant de 617.00 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- **DE VALIDER** le devis de l'entreprise DELALONDE pour une dépense de 617.00 € HT
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'adjointe déléguée à signer tout document afférent à ce dossier.

Certifié exécutoire, après transmission

En Préfecture le

Et publication le

Pour extrait conforme,  
Le registre dûment signé,  
Le Maire.

